



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

# **SYNTHÈSE DES ACTIONS RÉGIONALES EN FAVEUR DES MESSICOLES ET PROPOSITION D'ACTIONS**



Conservatoire Botanique National



**CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE  
AGRÉÉ CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL**

Référence à citer :

VALENTIN, B., TOUSSAINT, B., VALET, J.M., 2015. – Synthèse des actions régionales en faveur des messicoles et proposition d'actions. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais - 31p +annexes.

**DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

# **SYNTHÈSE DES ACTIONS RÉGIONALES EN FAVEUR DES MESSICOLES ET PROPOSITION D'ACTIIONS**

Rédaction : B. VALENTIN

Chef de service : B. TOUSSAINT

Directeur : J.M. VALET

Version 3

Mars 2015

**CENTRE RÉGIONAL DE PHYTOSOCIOLOGIE  
AGRÉÉ CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL**

## SOMMAIRE

<b>1. SYNTHÈSE DES EXPÉRIENCES</b>	<b>6</b>
1.1 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CHASSEURS DU NORD/PAS-DE-CALAIS (FRC)	7
1.2 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LA VILLE DE NIEPPE ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF)	10
1.3 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE (PNR CMO)	11
1.4 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS (CEN) À ACQUIN-WESTBÉCOURT	15
1.5 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LE CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE) DE L'AVESNOIS	18
1.6 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LE CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE) DU VAL D'AUTHIE	19
<b>2. PROPOSITION D'ACTIONS À COURT TERME</b>	<b>20</b>
ACTION 1 : ÉLABORATION DES LISTES REGIONALES DE MESSICOLES	21
ACTION 2 : COMPLETER LES CONNAISSANCES SUR LA REPARTITION REGIONALE DES PLANTES MESSICOLES ET IDENTIFIER LES PARCELLES A ENJEUX	22
ACTION 3 : ANIMER LE PLAN VIA LES POLITIQUES TERRITORIALES	23
ACTION 4 : ANIMER LE PLAN AUPRES DES AGRICULTEURS ET FAIRE LE LIEN AVEC LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE	24
ACTION 5 : ANIMER LE PLAN AUPRES DES ASSOCIATIONS DE CHASSEURS	26
ACTION 6 : RECOLTES COMPLEMENTAIRES POUR CONSERVATION <i>EX SITU</i> ET IDENTIFICATION DES CONDITIONS OPTIMALES DE GERMINATION DES TAXONS MENACES	27
ACTION 7 : SOUTIEN A UNE POLITIQUE DE GESTION DES PARCELLES A ENJEU MAJEUR	28
ACTION 8 : ACQUISITION DE PARCELLES A ENJEU MAJEUR DANS UN OBJECTIF DE MAINTIEN EN SYSTEME AGRICOLE	29
ACTION 9 : FILIERE DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE GRAINES DE MESSICOLES	30
ACTION 10 : SENSIBILISATION, FORMATION ET APPUI TECHNIQUE AUX ENSEIGNANTS, AUX FORMATEURS, AUX PERSONNELS TECHNIQUES DES ADMINISTRATIONS, COLLECTIVITES ET ORGANISMES AGRICOLES	31
<b>ANNEXES</b>	<b>32</b>

Les espèces messicoles sont des plantes annuelles inféodées aux moissons. Depuis 1950, l'intensification des pratiques agricoles (labour plus profond, fertilisation, monoculture...) ont eu pour effet de réduire significativement les populations de ces espèces, jusqu'à leur extinction en région Nord – Pas-de-Calais pour certaines d'entre-elles. Plus de 25 % des espèces disparues du Nord-Pas-de-Calais étaient inféodées aux cultures. Les messicoles archéophytes (présentes avant 1500) font pourtant partie intégrante de la flore indigène, et constituent à ce titre un patrimoine végétal régional.

La rédaction d'un Plan national d'action (PNA) en faveur des messicoles a été commandée au Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées en 2009 par le Ministère de l'écologie (Cambecèdes et coll., 2012). Depuis 2012, le PNA est entré dans une phase de mise en œuvre.

Les objectifs généraux du PNA sont :

- la mise en place d'un réseau de conservation par gestion de la diversité existante et par réimplantation dans les milieux agricoles, en apportant à chaque acteur les outils de connaissance, de gestion, de communication et de formation nécessaire,
- la valorisation du rôle fonctionnel et des services rendus par les messicoles dans les systèmes agricoles,
- la mobilisation des acteurs locaux ou régionaux et des porteurs de projets pour que la conservation des messicoles soit intégrée aux actions de promotion de la biodiversité dans les espaces agricoles. Une attention particulière sera portée à l'acceptabilité technique, économique et sociale des mesures de conservation préconisées de façon à favoriser la préservation des plantes messicoles dans un contexte agricole durable (Cambecèdes & Couéron, 2013).

Le PNA valorise notamment l'intérêt de la préservation des messicoles au travers d'exemples montrant les effets positifs de ces populations vis-à-vis de l'entomofaune pollinisatrice et auxiliaire, et vis-à-vis de l'avifaune, en tant que refuge et réservoir de nourriture.

A l'échelle régionale, depuis plusieurs années maintenant, diverses actions sont menées en faveur des messicoles. A la demande de la DREAL NPC, une synthèse de ces expériences et une proposition d'autres actions à mener à court terme, en déclinaison du plan national, est réalisée.

# 1. SYNTHÈSE DES EXPÉRIENCES

## 1.1 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CHASSEURS DU NORD/PAS-DE-CALAIS (FRC)

La communauté cynégétique, représentée par sa fédération régionale, consacre tous les ans des parcelles à l'installation de jachères cynégétiques sur lesquelles il est d'usage d'installer des végétaux appétants destinés au gîte et au couvert de certaines espèces classées « gibier » (1000 à 2000 ha/an en Nord/Pas de Calais). Les semis habituellement réalisés à cet effet sont essentiellement issus des végétaux du commerce, d'origine non connue ou exogène, parfois modifiés en formes variétales dont le patrimoine génétique diffère des écotypes locaux. Des jachères fleuries ont été installées dans les années 2010.

Les jachères cynégétiques constituent donc des opportunités pour maintenir ou réintroduire des espèces messicoles régionales, localement et en lieu et place des espèces exogènes, tout en maintenant les fonctions cynégétiques recherchées vis-à-vis des espèces classées « gibier ».

En 2012 et 2013, le CBNBL a fourni à titre gratuit à la FRC les semences suivantes :

- *Papaver rhoeas* (Grand coquelicot)
- *Agrostemma githago* (Nielle des blés)
- *Centaurea cyanus* (Bleuet)
- *Consolida regalis* (Pied d'alouette)
- *Calendula arvensis* (Souci des champs)
- *Leucanthemum vulgare* (Grande marguerite)
- *Glebionis segetum* (Chrysanthème des moissons)
- Avoine panachée de Roye
- Avoine noire de Roye
- Avoine blanche de Bersée

Lieux de semis 2014 :

1/ une parcelle appartenant à la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) de 300m x 20m (soit 6000m<sup>2</sup>) située à Coudekerque-Branche (59) et qui présente un gradient de substrat (argileux à sablo-sableux) dans la longueur.

Sur cette parcelle un travail du sol au canadien (ou extirpateur) a été effectué en avril 2014 par Mr Blanckaert, agriculteur mandaté par la CUD. Le semis de l'orge de printemps a été effectué le 15 avril 2014 (150 kg).

Puis le semis des messicoles a été réalisé à la volée le 2 mai 2014.

Toutes les espèces, à l'exception de *Consolida regalis* (par insuffisance de graines) ont été semées.

En 2014, un suivi de la végétation et de l'entomofaune est réalisé par la FRC dans le cadre d'un stage (M Dusart).



Sur cette parcelle, des nielles, des bleuets et des coquelicots sont apparues tardivement (fin août) mais en très faible quantité (quelques pieds). La parcelle est en grande partie couverte par *Picris echinoides* (Picris fausse-vipérine) et par l'orge semée.



Une réflexion est à mener sur la conduite culturale de cette parcelle en automne 2014 ou printemps 2015 pour favoriser le développement des messicoles.

2/ une bande de 120 m x 5 m (soit 600 m<sup>2</sup>) à Bollezele (59) appartenant à Mr Marcotte.

Cette parcelle était utilisée les années précédentes en jachère fleurie. Le mélange utilisé était "Douce France" constitué de Centaurée, Zinnia, Cosmos, Eschscholzia, et Souci horticole. Cette parcelle a été ensemencée en 2013 avec le mélange de messicoles fourni par le CBNBI. Un blé a également été semé. Le suivi de la parcelle s'est poursuivi en 2014 mais aucun labour ni semis n'ont eu lieu pendant l'hiver 2013-2014. Quelques pieds de bleuet, nielle, soucis et coquelicot ont germé dès la première année.



23 messicoles spontanées (non semées) ont été notées dans la parcelle dès 2013, notamment des pieds de *Stachys arvensis* (Epière des champs), en forte régression dans la région, sont apparus de manière régulière sur la parcelle.

Le pied d'alouette n'a été observé ni en 2013, ni en 2014. La marguerite a fleuri la deuxième année. Le coquelicot n'a pas été revu en 2014. Un relevé des espèces est présenté en annexe 1.

Le maintien de l'expérience sur cette parcelle n'est pas assuré en 2015.



*Calendula arvensis*



### 3 / Escaudoevres et Landas

A Landas (Valenciennois, 59), sur une parcelle conduite en maïs depuis plusieurs années, les messicoles ont été semées en mars 2014 avec un blé. Toutes les espèces semées ont germé mais les quantités sont relativement faibles. A Escaudoevres (Cambrésis, 59), les messicoles ont été semées en mars 2014 en compagnie d'orge ou de sarrasin dans une parcelle qui était utilisée l'année précédente en jachère fleurie (mélange FDC Nord). Sur toutes les espèces semées cette année, on ne retrouve que la Nielle des blés et le Bleuet en faible quantité. En revanche, de nombreuses plantes semées les années précédentes se sont à nouveau développées (Coquelicot, Phacélie). Toutes les parcelles ont fait l'objet d'une description détaillée (tableau de suivi) dans le cadre d'une étude menée en 2014 par la FRC (stage de M. Dusart). La FRC a organisé des récoltes pour disposer d'un lot de graines à ressemer sur ces parcelles et sur de nouvelles parcelles (Wancourt, Bucquoy, Leffrinckoucke, Henin-Beaumont).



## 1.2 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LA VILLE DE NIEPPE ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF)

Sur un site acquis par l'EPF et destiné à la création d'un écoquartier dans 3 ans, 1 ha labourable a été ensemencé de luzerne pour attirer les pollinisateurs et 2000 m<sup>2</sup> ont été ensemencés avec 10 variétés de céréales en compagnie de messicoles. La vocation plus spécifique de cette parcelle est d'accueillir le bruant jaune et la perdrix grise. Le semis a été réalisé le 9 octobre 2013 sur la parcelle "sentier de Gand" par les services techniques de la ville de Nieppe (Article en annexe 2).

Messicoles fournis par le CBNBI :

*Papaver rhoeas* (Grand coquelicot) : 40 000 graines

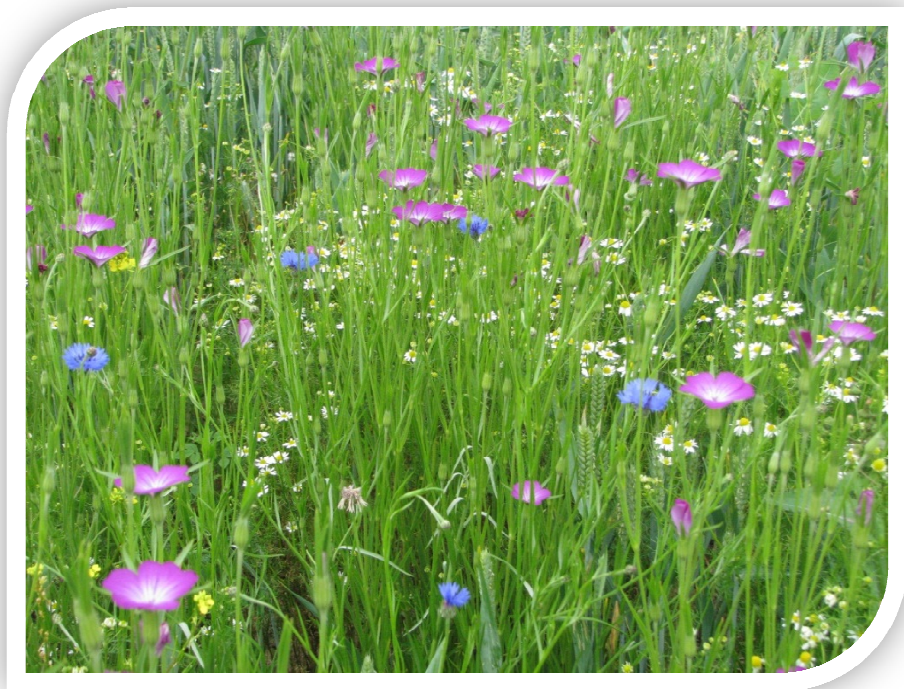
*Papaver dubium* (Petit coquelicot) : 150 000 graines

*Stachys arvensis* (Epière des champs) : 500 graines

*Agrostemma githago* (Nielle des blés) : 9 000 graines

*Centaurea cyanus* (Bleuet) : 7 400 graines

Le suivi réalisé en juin 2014 a montré que seuls la Nielle et le Bleuet ont germé. La floraison de ces espèces a été abondante. De nombreux insectes ont été observés dans la parcelle (abeille, bourdon, papillons, syrphes, coccinelles...). Un labour superficiel est prévu à l'automne pour renouveler l'expérience sans apport de graines.



### 1.3 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE (PNR CMO)

Le PNR a mené une étude en 2012 et 2013 (financée en partie par la DREAL) sur l'état des populations des plantes messicoles sur son territoire (LEPAGE, 2012 ; DEROULERS, 2013). Ces travaux ont permis de localiser des stations d'espèces patrimoniales.

TAXON	NOM FRANÇAIS	FAMILLE	NOMBRES DE PARCELLES
<i>Glebionis segetum</i>	Chrysanthème des moissons	ASTERACEAE	40
<i>Scandix pecten-veneris</i>	Peigne de Vénus	APIACEAE	15
<i>Bunium bulbocastanum</i>	Bunium noix de terre	APIACEAE	11
<i>Spergula arvensis</i>	Spargoute des champs	CARYOPHYLLACEAE	10
<i>Papaver hybridum</i>	Coquelicot hybride	PAPAVERACEAE	8
<i>Legousia hybrida</i>	Petite spéculaire	CAMPANULACEAE	6
<i>Lithospermum arvense</i>	Grémil des champs	BORAGINACEAE	5
<i>Ranunculus sardous</i>	Renoncule sardonie	RANUNCULACEAE	3
<i>Myosurus minimus</i>	Ratoncule naine	RANUNCULACEAE	2
<i>Ornithopus perpusillus</i>	Pied-d'oiseau	FABACEAE	2
<i>Nardurus maritimus</i>	Vulpie unilatérale	POACEAE	1
<i>Petroselinum segetum</i>	Persil des moissons	APIACEAE	1
<i>Trifolium subterraneum</i>	Trèfle souterrain	FABACEAE	1

Certaines se maintiennent en petites populations sur des surfaces très réduites. C'est, par exemple, le cas de la petite Spéculaire (*Legousia hybrida*), ou du Grémil des champs (*Lithospermum arvense*) qui ont été localisés uniquement sur le bord de quelques parcelles agricoles malgré l'effort de prospection conséquent pour ces espèces.





Grémil des champs (*Lithospermum arvense*) en bordure d'une culture de blé

Le Mont de Sombre situé sur la commune de Wissant est à ce titre "remarquable". Plusieurs parcelles abritent des messicoles patrimoniales. Le PNR a donc mis en place une expérimentation sur des parcelles agricoles pour tenter de maintenir les populations découvertes. L'idée est de travailler en partenariat fort avec les agriculteurs sur le maintien en champ.

L'expérience, débutée fin 2013, concerne 3 parcelles :

- une parcelle pour une durée de 3 ans sur environ 600 m<sup>2</sup> de jachère où l'agriculteur effectue uniquement un travail du sol en septembre/octobre. La parcelle est également située à proximité de populations sources. L'objectif est double : étudier le développement spontané et réaliser une expérience de semis. Le travail du sol a eu lieu le 2 octobre 2013. Il a été suivi le 3 octobre du semis à la main de semences de Peigne de vénus et Grémil des champs sur environ 50 m<sup>2</sup>. Les graines avaient été récoltées en été 2013 dans une culture de colza située à proximité.

L'opportunité de travailler sur la parcelle déclarée en jachère est multiple :

- cela ne porte pas à conséquence sur la production de l'agriculteur
- la parcelle est idéalement située et présente un sol crayeux adapté à ces espèces
- l'expérimentation, confinée au milieu de la jachère, sera protégée de tout herbicide.



Le suivi 2014 a montré que le raygrass de la jachère s'est ressemé abondamment et a couvert la bande travaillée. Les messicoles semées (grémil et peigne de Vénus) ont toutefois été observées. Le PNR va demander à l'agriculteur de travailler le sol en septembre après la fauche du raygrass puis de retravailler le sol après la germination du raygrass afin d'affaiblir l'espèce.



- deux parcelles où l'agriculteur a respecté un cahier des charges sur des bandes de 3 mètres de large sur 50 ou 100 m de long dans des cultures (densité et fertilisation limitée, pas de désherbant). L'objectif est d'observer le développement spontané de messicoles, ces parcelles étant situées à proximité des populations d'espèces patrimoniales.

Dans une des parcelles, un suivi précis a été réalisé en juin 2014. 7 quadrats de 50 cm x 50 cm ont été réalisés le long d'un transect dans la bande de blé non traitée. Ce suivi a permis d'observer un total de 22 espèces (hors blé semé) dont *Legousia hybrida* contre 2 espèces dans la partie traitée (Brome stérile et Raygrass).



## Conclusion :

- il est possible d'assurer le développement de plantes messicoles sur des surfaces réduites, telles que des bandes de quelques mètres de large.
- trois agriculteurs ont été volontaires. Devant les résultats sur les 2 champs en culture, ils ont mesuré les conséquences des pratiques actuelles en termes de perte de biodiversité mais ils ont également réagi sur la baisse de rendement de la culture.

## Besoin/suite

La poursuite des expérimentations est nécessaire :

- car la diversité des plantes messicoles qui s'expriment augmente au cours des premières années de réduction des intrants (notamment l'absence d'herbicides). De plus, ces quelques surfaces contribuent à maintenir les bastions de populations sur le secteur.
- en attendant l'éventuelle mise en place d'une MAE, il paraît opportun de poursuivre avec les agriculteurs volontaires pour renforcer leur sensibilisation, voire l'élargir à leurs voisins.
- car un partenariat avec le Département de l'Eure est envisagé sur la réintroduction de *Centaurea cyanus* (Bleuet). Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan départemental en faveur des messicoles, le conseil général de l'Eure a en effet multiplié plusieurs espèces de messicoles à titre expérimental et possède un stock conséquent de semences de Bleuet. Cette espèce n'a pas été vue sur le territoire depuis plus de 10 ans. Le Conservatoire botanique national de Bailleul est associé à la démarche.

Enfin des perspectives de développement de filière de productions de semences messicoles en champ sont possibles. Plusieurs agriculteurs semblent intéressés par cette démarche qui s'appuierait sur le protocole du label "Végétal local".

Enfin, le PNRCMO a rédigé un document de sensibilisation à la conservation des messicoles, essentiellement à destination des agriculteurs.



## 1.4 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS (CEN) À ACQUIN-WESTBÉCOURT

L'expérience est menée depuis 2008 dans une ancienne parcelle cultivée située au-dessus du Coteau du Nordal où la craie marneuse était exploitée historiquement (d'où la présence d'une grotte sous la parcelle).

En 2007, le CEN fait l'acquisition de parcelles afin d'y restaurer une prairie pâturée. En été lors des prospections, quelques pieds de *Legousia hybrida* sont découverts par le CEN dans un secteur qui était historiquement cultivé de manière moins intensive en raison de la grotte située sous le champ ce qui entraîne des problèmes de portance des gros tracteurs.

Une expérience est donc mise en place pour exploiter le potentiel naturel en messicoles de la parcelle dans un premier temps, puis des expériences de semis sont réalisées. Toutes les interventions et observations sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

	Travail du sol et semis	Espèces semées	Espèces spontanées
<b>2008</b>	labour et semis de plusieurs céréales  <i>Triticum monococcum</i> (15 m <sup>2</sup> ) <i>Triticum dicoccum</i> (15 m <sup>2</sup> ) <i>Triticum spelta</i> (15 m <sup>2</sup> ) <i>Hordeum hexastichon</i> (15 m <sup>2</sup> ) Avoine blanche de Bersée (15 m <sup>2</sup> )	Levée des céréales mais prédation totale par les lapins	
<b>2009</b>	Labour au printemps et semis d'un mélange de messicoles et de céréales  <u>Messicoles :</u> <i>Adonis annua</i> <i>Agrostemma githago</i> <i>Ajuga chamaepitys</i> <i>Althaea hirsuta</i> <i>Bunium bulbocastanum</i> <i>Centaurea cyanus</i> <i>Consolida regalis</i> <i>Galium tricornutum</i> <i>Iberis amara</i> <i>Papaver argemone</i> <i>Papaver hybridum</i> <i>Scandix pecten-veneris</i> <i>Silene noctiflora</i>  <u>Céréales :</u> <i>Hordeum distichon</i> Avoine noire de Roye	Eté : <b><i>Silene noctiflora</i></b> <b><i>Agrostemma githago</i></b> <b><i>Consolida regalis</i></b> <b><i>Iberis amara</i></b> <b><i>Scandix pecten-veneris</i></b>	Printemps : développement important de la moutarde des champs ( <i>Sinapis arvensis</i> )  <i>Cirsium arvense</i> <i>Sinapis arvensis</i> <i>Myosotis arvensis</i> <i>Veronica persica</i> <i>Sonchus asper</i> <i>Viola arvensis</i> <i>Mentha arvensis</i> <i>Anagallis arvensis</i> <i>Papaver rhoeas</i> <i>Pimpinella saxifraga</i> <i>Alopecurus myosuroides</i> <i>Silene vulgaris</i> <i>Geranium columbinum</i> <i>Kickxia spuria</i> <i>Polygonum aviculare</i> <i>Chenopodium album</i> <i>Galium aparine</i> <i>Stachys arvensis</i>

<b>2010</b>	Printemps : labour sans semis	<i>Scandix pecten-veneris</i> <i>Silene noctiflora</i> <i>Iberis amara</i> <i>Papaver rhoeas</i> <i>Consolida regalis</i> Avoine	<i>Sinapis arvensis</i> <b><i>Legousia hybrida</i> : 5 individus</b>
<b>2011</b>	Printemps : labour sans semis  Septembre : pâturage par des moutons  Octobre : labour	<b>Adonis annua (semis de 2009)</b> <i>Silene noctiflora</i> <i>Consolida regalis</i> <i>Iberis amara</i> <i>Scandix pecten-veneris</i> <i>Agrostemma githago</i>	<i>Sinapis arvensis</i> <b><i>Legousia hybrida</i></b>
<b>2012</b>	         Automne : labour partiel en raison de la pluviométrie importante	<i>Agrostemma githago</i> <i>Consolida regalis</i> <i>Papaver argemone</i> <i>Iberis amara</i> <i>Adonis annua</i>	<b><i>Legousia hybrida</i> (environ 100 individus)</b> <i>Papaver rhoeas</i> <i>Sherardia arvensis</i> <i>Viola arvensis</i> <i>Bromus hordeaceus</i> <i>Valerianella dentata</i> <i>Myosotis arvensis</i> <i>Mentha arvensis</i>
<b>2013</b>	Fin d'été : Mise en pâturage par les moutons mais peu d'effet observé  Automne: tentative de labour mais tracteur pas assez puissant (blocage de la charrue par les graminées)	Pas de suivi	développement des ronciers et des graminées ( <i>Agrostis</i> ) du fait du non travail de la parcelle fin 2012.
<b>2014</b>	printemps : labour avec un tracteur plus puissant et semis de céréales.  Avoine de Bersée Epeautre ( <i>Triticum spelta</i> ) Avoine panachée de Roye	Eté :  <i>Triticum spelta</i> Avoine panachée de Roye  <i>Scandix pecten-veneris</i>	<b><i>Legousia hybrida</i></b> se répartit désormais sur l'ensemble de la parcelle.

L'expérience demande à être poursuivie, malgré des problèmes techniques de culture qui semblent désormais résolus puisqu'une convention a été passée avec un agriculteur pour le labour de la parcelle. La présence plus large de *Legousia hybrida* sur la parcelle est un résultat encourageant. Un nouveau semis de messicoles peut être envisagé fin 2014.





## 1.6 EXPÉRIENCE MENÉE PAR LE CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE) DU VAL D'AUTHIE

Le CPIE Val d'Authie a lancé en 2014 un projet sur les messicoles financé par la DREAL NPC. Deux stagiaires ont commencé des inventaires de messicoles sur plusieurs communes du Ternois en ciblant des sites à fort potentiel.

L'un des premiers résultats est la redécouverte de la Renoncule des champs (*Ranunculus arvensis*) chez un agriculteur bio à Bonnières. Cette espèce a fait l'objet d'une récolte de graines par le CPIE.

Le CPIE a également travaillé à la création d'un outil pédagogique sur les messicoles pour une ferme pédagogique en bio à Linzeux, qui a montré son intérêt pour une éventuelle implantation de messicoles sur ces parcelles.

### **Bilan général des expériences**

Les actions régionales en faveur des plantes messicoles se multiplient et impliquent de nombreux partenaires. Si certaines expériences sont couronnées de succès, d'autres montrent les difficultés techniques à maintenir ou restaurer les messicoles. La demande est croissante en termes de fourniture de semences pour la mise en place d'expériences de jachères fleuries ou de moissons fleuries. Il y a donc nécessité de disposer de stock de graines importants et de mettre en place une filière de production.

Dans une deuxième partie, des propositions d'actions issues en partie du Plan national d'actions et adaptées à la situation régionale sont recensées. Ces actions sont à mettre en œuvre à court terme (5 ans).

## **2. PROPOSITION D' ACTIONS À COURT TERME**

<b>ETUDE</b>	
<b>Action 1 : Elaboration des listes régionales de messicoles</b>	
<b>Axe de travail :</b>	IV : Mettre en place un observatoire de la flore locale et de son évolution
<b>Action du PNA</b>	Action 15 : Elaboration des listes régionales et nationale
<b>Objectif :</b>	IV.1 : disposer de listes nationales et régionales basées sur une connaissance plus approfondie des taxons et de leur répartition
<b>Réf. Etat des lieux</b>	1- Les listes de référence nationale et régionales,
<b>Echelle(s) de l'action :</b>	Régionale (niveau d'action) et nationale (niveau de compilation et de synthèse)
<b>Degré de priorité :</b>	<b>1</b>
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2015
<b>Contexte :</b>	<p>Les diverses actions menées en région sur les plantes messicoles mettent en évidence la nécessité de disposer de listes locales à différents niveaux de lecture:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>listes régionales adaptées aux territoires (caractéristiques biogéographiques, pédologiques, agricoles voire historiques différentes) à l'usage des botanistes; catalogue national des plantes messicoles de France</li> <li>listes restreintes aux taxons les plus menacés, permettant de cibler les efforts de conservation et d'élaborer une stratégie de communication convaincante et acceptable par l'ensemble des acteurs, notamment les acteurs agricoles</li> <li>Liste de plantes indicatrices pour suivre l'évolution des plantes messicoles en France et pour chaque région</li> </ol>
<b>Description :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'une liste régionale selon des critères harmonisés du PNA ;</li> <li>Elaboration d'une liste régionale basée sur des critères de rareté et de menaces (utilisation des critères UICN);</li> <li>Liste restreinte de messicoles strictement liées au milieu cultivé, représentatives des différentes communautés végétales, et suffisamment répandues pour constituer des indicateurs fiables de l'évolution des communautés.</li> <li>Rédaction d'un document illustré présentant les listes 1 et 2.</li> </ol>
<b>Indicateur d'actions et de résultats :</b>	Listes établies
<b>Evaluation financière :</b>	3.5 j
<b>Acteurs potentiels :</b>	Frédéric Dupont, CSRPN (validation des listes)

**ETUDE****Action 2 : Compléter les connaissances sur la répartition régionale des plantes messicoles et identifier les parcelles à enjeux**

<b>Axe de travail :</b>	IV : Mettre en place un observatoire de la flore locale et de son évolution
<b>Action du PNA :</b>	Action 18 : Compléter les connaissances sur les répartitions anciennes et actuelles et sur les groupements de plantes messicoles
<b>Objectif :</b>	IV.2 : Recueillir, valider, gérer et mettre à disposition les données anciennes et actuelles
<b>Réf. Etat des lieux</b>	2.2- Ecologie ; 4- Répartitions ancienne et actuelle
<b>Degré de priorité :</b>	<b>1</b>
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2015-2020
<b>Contexte :</b>	- Sur les répartitions actuelles, certains territoires n'ont été que peu prospectés sur les milieux cultivés.
<b>Description :</b>	1. Prospections et inventaires floristiques des parcelles agricoles et des déblais lors de fouilles archéologiques 2. Recherches ciblées des taxons les plus rares
<b>Action(s) associée(s) hors PNA :</b>	Dépouillement de données bibliographiques et d'herbier, prospections et inventaires menés par les CBN et leurs partenaires
<b>Indicateur d'actions et de résultats :</b>	Nombre d'inventaires réalisés Nombre de données recueillies
<b>Espèces prioritaires :</b>	Toutes espèces
<b>Acteurs potentiels :</b>	CBN, partenaires naturalistes et gestionnaires
<b>Exemples d'actions réalisées ou en cours :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Etat des lieux des messicoles patrimoniales à l'échelle de l'Avesnois et identification des secteurs riches en messicoles par un inventaire participatif organisé par le CPIE Avesnois; En 2014, un observatoire "Bleuet des champs" a été lancé.</li><li>○ Etude menée par le PNR CMO sur l'état des populations des plantes messicoles sur son territoire ;</li><li>○ Inventaires de messicoles sur plusieurs communes du Ternois en ciblant des sites à fort potentiel par CPIE Val d'Authie ;</li></ul>

## PROTECTION

### Action 3 : Animer le plan via les politiques territoriales

<b>Axe de travail :</b>	I : Identifier les enjeux majeurs et mobiliser les outils adaptés pour la conservation
<b>Actions du PNA :</b>	Action 8 : Amélioration de la prise en compte des messicoles dans les politiques territoriales
<b>Objectif :</b>	I.5 : Favoriser la prise en compte des messicoles dans les programmes de promotion et de conservation de la biodiversité
<b>Réf. Etat des lieux :</b>	5- Gestion et conservation des plantes messicoles 5.4- La prise en compte des messicoles dans les politiques publiques
<b>Degré de priorité :</b>	1
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2014-2020
<b>Contexte :</b>	De nombreuses collectivités ont la volonté d'intervenir dans la conservation ou la restauration d'agro-écosystèmes incluant des communautés messicoles. Ces interventions se font dans le cadre de politiques espaces naturels sensibles (ENS) ou de développement durable (Agenda 21 par exemple ; actions portant sur la réduction des pesticides ou la valorisation de la biodiversité).
<b>Description :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Identifier les dynamiques en place ; Assurer une veille sur les actions « biodiversité » des collectivités</li><li>2. Alerter sur la problématique « plantes messicoles »</li><li>3. Valoriser les parcelles et les bordures à messicoles comme corridors écologiques dans les zones de grandes cultures dans les schémas régionaux de cohérence écologique.</li></ol>
<b>Indicateurs d'action et de résultat :</b>	Nombre d'interventions auprès de collectivités Prise en compte des messicoles dans les politiques ENS, trame verte et bleue Intégration de la problématique aux projets de valorisation de la biodiversité ordinaire portés par les collectivités
<b>Acteurs potentiels :</b>	DDTM, DRAAF, Région (trame verte et bleue/SRCE),
<b>Synergie autres PNA :</b>	Pollinisateurs sauvages ; Ecophyto 2018 ; Apiculture durable

## PROTECTION ET COMMUNICATION

### Action 4 : Animer le plan auprès des agriculteurs et faire le lien avec la politique agricole commune

<b>Axes de travail :</b>	I : Identifier les enjeux majeurs et mobiliser les outils adaptés pour la conservation V : Développer les actions de communication et de formation en cohérence avec les perceptions et les besoins des acteurs
<b>Objectifs :</b>	I.5 : Favoriser la prise en compte des messicoles dans les programmes de promotion et de conservation de la biodiversité I.2 : Utiliser les outils de la politique agricole commune V.3 : Disposer d'outils de communication et les diffuser
<b>Degré de priorité :</b>	1
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2015-2020
<b>Contexte :</b>	<p>L'habitat naturel des plantes messicoles étant les champs cultivés, il semble essentiel et nécessaire d'agir avec les exploitants agricoles. D'autre part, la mise en œuvre d'actions en faveur des messicoles est tributaire également de la réglementation agricole et des outils contractuels découlant de la PAC.</p> <p>Dans le cadre du "paiement vert", un exploitant doit maintenir ou établir des surfaces d'intérêt écologique (SIE) sur l'équivalent de 5% de sa surface en terres arables. Les SIE peuvent permettre de valoriser ou développer les messicoles : les bordures de champ et les jachères. Ces outils doivent être confortés par une évolution des BCAE (Bonnes conditions agricoles et environnementales) où les règles fixées peuvent être un frein au développement des messicoles (par exemple les listes d'espèces autorisées dans les jachères ou les règles d'entretien des jachères et des terres arables).</p> <p>D'autre part, les MAE-T restent un outil mobilisable pour le développement de messicoles.</p>
<b>Description :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Sensibilisation, formation, appui technique, expérimentations pour une meilleure prise en compte des plantes messicoles</li><li>2. Organiser un concours "bords de champs messicoles" en région, comme pour les prairies fleuries au niveau national.</li><li>3. Régler la question réglementaire concernant les BCAE. Une fois que ces freins réglementaires seront levés, les expérimentations sur les messicoles pourront être menées et les SEI devenir un véritable levier pour le développement des messicoles</li><li>4. Dans le cas d'implantation, faire des préconisations sur l'origine locale des graines afin de mettre en cohérence les objectifs de maintien des pollinisateurs et de préservation de la diversité génétique de la flore sauvage. Réfléchir pour la possibilité de jachère « spontanée »</li><li>5. Rédaction d'un guide pratique pour l'implantation et la gestion des messicoles en prévoyant un volet juridique abordant les questions sur les BCAE, les bandes enherbées, les jachères fleuries.</li></ol>
<b>Indicateurs d'action et de résultat :</b>	Evolution des BCAE

<b>Acteurs potentiels :</b>	réseaux d'agriculture biologique, chambre d'agriculture, Terre de lien, réseau d'exploitations de l'enseignement agricole, FREDON, DDTM, DRAAF
<b>Synergie autres PNA :</b>	Pollinisateurs sauvages ; Ecophyto 2018 ; Apiculture durable
<b>Exemples d'actions réalisées ou en cours :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ le PNRCMO a rédigé un document de sensibilisation à la conservation des messicoles, essentiellement à destination des agriculteurs.</li> <li>○ Le PNRCMO a mis en place une expérimentation sur des parcelles agricoles pour tenter de maintenir des populations de messicoles. L'idée est de travailler en partenariat fort avec les agriculteurs sur le maintien en champ</li> </ul>

## Protection et Communication

### Action 5 : Animer le plan auprès des Associations de chasseurs

<b>Axes de travail :</b>	I : Identifier les enjeux majeurs et mobiliser les outils adaptés pour la conservation V : Développer les actions de communication et de formation en cohérence avec les perceptions et les besoins des acteurs
<b>Objectifs :</b>	I.5 : Favoriser la prise en compte des messicoles dans les programmes de promotion et de conservation de la biodiversité V.3 : Disposer d'outils de communication et les diffuser
<b>Degré de priorité :</b>	<b>1</b>
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2015-2020
<b>Contexte :</b>	<p>Les jachères cynégétiques représentent 1000 à 2000 ha/an et constituent des opportunités pour maintenir ou réintroduire des espèces messicoles régionales, localement et en lieu et place des espèces exogènes, tout en maintenant les fonctions cynégétiques recherchées vis-à-vis des espèces classées « gibier ». De plus, une forte réduction des habitats de la petite faune de plaine est constatée ainsi qu'une chute des populations de cette petite faune.</p> <p>Pour la FRC NPDC, une étude menée en 2014 (stage de M. Dusart) a permis de mettre en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'intérêt de travailler sur cette thématique</li><li>- le développement possible de partenariats</li></ul> <p>Cette étude a également permis l'acquisition de premières expériences.</p>
<b>Description :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Créer et motiver un réseau messicole par la FRC NPDC. Mettre en place une démarche allant du diagnostic d'espaces à renaturer à la recolonisation.</li><li>2. Rédaction d'un guide pratique pour l'implantation et la gestion des messicoles en prévoyant un volet juridique abordant les questions sur les BCAE, les bandes enherbées, les jachères fleuries</li><li>3. Créer un site internet et/ou un dépliant pour afficher les actions de partenariat en faveur des messicoles auprès d'un large public</li><li>4. Poursuivre le développement du territoire d'accueil</li></ol>
<b>Indicateurs d'action et de résultat :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Superficie implantée</li><li>○ Nombre d'agriculteurs-chasseurs partenaires</li><li>○ Données scientifiques récoltées</li></ul>
<b>Acteurs potentiels :</b>	FRC, GIC (groupement d'intérêt cynégétique), sociétés locales de chasse
<b>Synergie autres PNA :</b>	Pollinisateurs sauvages ;
<b>Exemples d'actions réalisées ou en cours :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Ensemencement de parcelles cynégétiques avec des semences de messicoles d'espèces régionales ;</li><li>○ Stage sur les intérêts et impacts des couverts à base de messicoles sur la microfaune dans le Nord – Pas-de-Calais.</li></ul>

## Protection

### Action 6 : Récoltes complémentaires pour conservation *ex situ* et identification des conditions optimales de germination des taxons menacés

<b>Axe de travail :</b>	I : Identifier les enjeux majeurs et mobiliser les outils adaptés pour la conservation
<b>Action du PNA :</b>	Action 6 : Récoltes complémentaires pour conservation <i>ex situ</i> et identification des conditions optimales de germination des taxons menacés
<b>Objectif :</b>	I.4 : Assurer la conservation <i>ex situ</i> des taxons les plus menacés
<b>Réf. Etat des lieux :</b>	5- Gestion et conservation des plantes messicoles
<b>Degré de priorité :</b>	1
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2015-2020
<b>Contexte :</b>	<p>Certains taxons en situation précaire d'après la classification d'Aboucaya &amp; al. ne sont pas encore en conservation <i>ex situ</i> dans les CBN, ou sont faiblement échantillonnés.</p> <p>Les Conservatoires botaniques nationaux ont testé les conditions de germination de 68 taxons de la liste nationale d'Aboucaya &amp; al., et accumulé une large connaissance expérimentale dans ce domaine. Ces résultats demeurent éparpillés et ne sont pas accessibles aisément.</p>
<b>Description :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Etablir un plan de récolte de façon à échantillonner l'ensemble de la diversité des taxons les plus menacés ;</li><li>2. Compléter les récoltes de graines et conserver <i>ex situ</i> ;</li><li>3. Mutualiser les connaissances acquises par les CBN sur les protocoles de germination pour chaque espèce.</li><li>4. Identifier les lacunes et mettre en place les expérimentations complémentaires nécessaires.</li><li>5. Réaliser des fiches synthétiques par espèce incluant données bibliographiques et expérimentales.</li></ol>
<b>Indicateur(s) d'actions et de résultats :</b>	Nombre de taxons en conservation Nombre de lots en conservation Nombre de taxons pour lesquels les conditions de germination sont maîtrisées (taux $\geq$ 80%) Nombre de fiches de synthèse
<b>Espèces prioritaires :</b>	Taxons en situation précaire, taxons protégés
<b>Evaluation financière :</b>	Financement via un programme FEDER "conservation" mené par le CBNBI en 2015
<b>Acteurs potentiels :</b>	Partenaires naturalistes et gestionnaires locaux, FRC

## Protection

### Action 7 : Soutien à une politique de gestion des parcelles à enjeu majeur

<b>Axe de travail :</b>	I : Identifier les enjeux majeurs et mobiliser les outils adaptés pour la conservation
<b>Action du PNA :</b>	Action 5 du PNA : Soutien à une politique de gestion voire d'acquisition de parcelles à enjeu majeur dans un objectif de maintien en système agricole
<b>Objectif :</b>	I.3 : Favoriser la protection d'espaces à enjeu majeur
<b>Réf. Etat des lieux</b>	5- Gestion et conservation des plantes messicoles
<b>Degré de priorité :</b>	<b>1</b>
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2015-2020
<b>Contexte :</b>	Les conventions de gestion sont des outils non contractuels, basés sur l'engagement volontaire d'un agriculteur à mettre en œuvre des pratiques favorables, et lui permettant de bénéficier en retour d'un appui technique de la part de la structure cosignataire de la convention.
<b>Description :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mise en place de conventions de gestion avec les agriculteurs</li><li>2. Soutien d'actions pilotes de gestion en faveur des plantes messicoles.</li></ol>
<b>Indicateur d'actions et de résultats :</b>	Nombre de parcelles conventionnées
<b>Espèces prioritaires :</b>	Taxons en situation précaire, taxons protégés. + cf catégories UICN
<b>Acteurs potentiels :</b>	Chambre d'agriculture, CBNBL, partenaires naturalistes, PNR, Conseils généraux, FRC, CEN
<b>Exemples d'actions réalisées ou en cours :</b>	Le PNRCMO a mis en place une expérimentation sur des parcelles agricoles pour tenter de maintenir des populations de messicoles. L'idée est de travailler en partenariat fort avec les agriculteurs sur le maintien en champ.

## Protection

### Action 8 : acquisition de parcelles à enjeu majeur dans un objectif de maintien en système agricole

<b>Axe de travail :</b>	I : Identifier les enjeux majeurs et mobiliser les outils adaptés pour la conservation
<b>Action du PNA :</b>	Action 5 du PNA : Soutien à une politique de gestion voire d'acquisition de parcelles à enjeu majeur dans un objectif de maintien en système agricole
<b>Objectif :</b>	I.3 : Favoriser la protection d'espaces à enjeu majeur
<b>Réf. Etat des lieux</b>	5- Gestion et conservation des plantes messicoles
<b>Degré de priorité :</b>	<b>1</b>
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2015-2020
<b>Contexte :</b>	<p>Les mouvements fonciers étant généralement synonymes de modification de pratiques, la maîtrise foncière permet d'encadrer à long terme les modalités de gestion et contribue au maintien d'une activité agricole adaptée. Pour un nombre limité de parcelles, elle peut constituer un outil efficace lorsque la pression d'urbanisation est élevée ou que le contexte agricole ne permet pas d'envisager un mode de gestion adéquat.</p> <p>Des partenariats locaux devront être établis afin de favoriser la veille foncière, les flux d'information sur la mise en vente de parcelles agricoles à fort enjeu, l'intégration de clauses environnementales lors de ventes, la mise en place de conventions de gestion et éventuellement la préemption environnementale pour des projets de préservation validés par l'Etat ou les collectivités.</p> <p>Les Conservatoires d'espaces naturels, les conseils généraux, les collectivités, etc.. peuvent se porter acquéreurs de parcelles à enjeu majeur, selon les contextes locaux. Les partenariats déjà engagés par les CEN avec les SAFER pourront être un vecteur de l'action.</p>
<b>Description :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Définir des critères pour déterminer les situations où l'acquisition est un outil approprié.</li><li>2. Etablir les secteurs à enjeu majeur selon ces critères</li><li>3. Mise en veille foncière des parcelles à enjeu majeur et pression de menaces élevée</li><li>4. Intégration de clauses environnementales dans les actes de vente</li><li>5. Acquisition de parcelles</li></ol>
<b>Outils disponibles :</b>	Convention nationale FCEN/SAFER et partenariats locaux entre les SAFER et les CEN ; Convention entre EPF et EPCI
<b>Indicateur d'actions et de résultats :</b>	Nombre de parcelles mises en veille foncière Nombre de parcelles acquises
<b>Espèces prioritaires :</b>	Taxons en situation précaire, taxons protégés. + cf catégories UICN
<b>Acteurs potentiels :</b>	EPF, EPCI, CEN, CBNBL, partenaires naturalistes, PNR...

## Protection

### Action 9 : Filière de production et commercialisation de graines de messicoles

<b>Axe de travail :</b>	III : Réimplanter des messicoles dans les paysages agricoles et périurbains et préserver la diversité génétique locale
<b>Objectif :</b>	III.1 : Structurer un système de production assurant la préservation de la diversité génétique locale
<b>Réf. Etat des lieux :</b>	7- Les plantes messicoles dans le commerce
<b>Echelle(s) de l'action :</b>	Régionale et au-delà (Zone de récolte et utilisation du label "vraies messicoles")
<b>Degré de priorité :</b>	1
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2015-2020
<b>Action PNA associée :</b>	Action 14 : Mise en place d'une charte de bonnes pratiques et d'une marque ou d'un label pour la production et la commercialisation de graines de messicoles
<b>Contexte :</b>	<p>Des projets de maintien ou de retour de plantes messicoles dans les champs cultivés apparaissent et nécessitent de disposer de stock de graines importants. Actuellement des graines sont commercialisées sous forme de variétés horticoles issues de sélection ou de mélanges sous l'appellation « fleurs sauvages », dont l'origine et les processus de production sont opaques. En Belgique, ECOSEM propose des graines plus respectueuses de la biodiversité locale mais l'entreprise ne peut répondre à toutes les demandes. De plus, l'origine des semences dépasse la "Zone de récolte et utilisation" définie par le label "vraies messicoles".</p> <p>Pour pallier ces mélanges et pour répondre à la demande, il est nécessaire de lancer une filière de production. Cette filière devra s'appuyer sur un code de bonnes pratiques définies dans le cadre du label " vraies messicoles ".</p>
<b>Description :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Identifier des producteurs intéressés par la démarche</li><li>2. Lancer une production expérimentale</li><li>3. Réaliser une étude de marché pour mieux définir les besoins</li></ol>
<b>Indicateurs d'action et de résultat :</b>	<p>Résultat de l'étude de marché</p> <p>Liste des producteurs intéressés</p> <p>Mise en place de la filière</p>
<b>Acteurs potentiels :</b>	Région (Service Ecoterritoire), CRRG, Agriculteurs, Chambre d'agriculture, CBNBI, entreprise de production de semences, pépinières

## Communication

### Action 10 : Sensibilisation, formation et appui technique aux enseignants, aux formateurs, aux personnels techniques des administrations, collectivités et organismes agricoles

<b>Axe de travail :</b>	V : Sensibilisation, formation et appui technique en cohérence avec les perceptions et les besoins des acteurs
<b>Action du PNA :</b>	Action 21 : Sensibilisation, formation et appui technique aux enseignants et aux formateurs Action 22 : Sensibilisation et appui technique aux personnels techniques des administrations, collectivités et organismes agricoles
<b>Objectif :</b>	V.2 : Transférer les connaissances vers les acteurs techniques
<b>Réf. Etat des lieux</b>	8- La communication sur les plantes messicoles : formation et sensibilisation
<b>Degré de priorité :</b>	1
<b>Calendrier de réalisation :</b>	2015-2020
<b>Contexte :</b>	<p>Les agriculteurs manquent d'information sur les plantes messicoles, leur rôle fonctionnel, leur faible compétitivité, les pratiques raisonnées permettant de maintenir ou de favoriser leur présence dans l'agro-écosystème.</p> <p>Or, seule leur implication peut permettre de parvenir à l'objectif de préservation des plantes messicoles dans des systèmes productifs.</p> <p>De nombreux réseaux impliqués dans la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement sont susceptibles de constituer un public réceptif et prêt à s'investir : agriculture paysanne, agriculture biologique, semences paysannes, apiculteurs ...</p> <p>De plus, les problématiques d'impacts des produits phytosanitaires sur l'environnement et de rôle fonctionnel de la biodiversité dans l'espace agricole sont encore insuffisamment développées dans les enseignements agricoles. Une évolution en ce sens permettra d'intégrer la sensibilisation et la formation aux pratiques favorables à la diversité floristique dans l'agro-écosystème.</p>
<b>Description :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Sensibilisation et appui aux organismes de formation des enseignants</li><li>2. Sensibilisation des enseignants (via les associations d'enseignants)</li><li>3. Appui aux initiatives des établissements agricoles pour la promotion de la biodiversité sur leur exploitation</li><li>4. Sessions de formation à l'attention des personnels techniques des administrations, des collectivités et organismes agricoles</li></ol>
<b>Indicateur d'actions et de résultats :</b>	Nombre d'actions de sensibilisation Nombre de sessions de formation Nombre de participants
<b>Acteurs potentiels :</b>	Lycées agricoles, techniciens agricoles, Chambre d'agriculture, Ecole de Paysagistes, CPIE, CBNBI, Organisme de formation, CNFPT...

## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Liste des espèces végétales relevées à Bollezele après deux ans d'expérience. (relevé de M Dusart, FRC, avril 2014)**

Nom latin	Nom commun	Abondance parcelle	Répartition parcelle	
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	1	régulière	Semé
<i>Anagallis arvensis</i>	Mouron des champs	3	régulière	Spontané
<i>Avena sativa</i>	Avoine cultivée	4	régulière	Semé
<i>Brassica napus</i>	Colza	1	régulière	Semé sur parcelle voisine
<i>Bromus sterilis</i>	Brome stérile	2	patchs	Spontané
<i>Calendula arvensis</i>	Souci des champs	2	régulière	Semé
<i>Capsella Bursa-pastoris</i>	Capselle Bourse à Pasteur	1	régulière	Spontané
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	2	patchs	Spontané
<i>Centaurea cyanus</i>	Bleuet	1	régulière	Semé
<i>Eschscholzia californica</i>	Pavot de Californie	2	régulière	Semé
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	2	régulière	Spontané
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium disséqué	2	régulière	Spontané
<i>Glechoma hederacea</i>	Gléchoma faux-lierre	2	patchs	Spontané
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	2	régulière	Spontané
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre	2	régulière	Spontané
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Grande marguerite	2	régulière	Semé
<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire odorante	1	régulière	Spontané
<i>Matricaria inodora</i>	Matricaire inodore	1	régulière	Spontané
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	2	régulière	Spontané
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	1	régulière	Spontané
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	3	régulière	Spontané
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	3	patchs	Spontané
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce arbrisseau	3	régulière	Semé
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	2	régulière	Spontané
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	1	régulière	Spontané
<i>Silene dioica</i>	Silène dioïque	1	régulière	Spontané
<i>Sisymbrium officinale</i>	Herbe aux chantres	3	régulière	Spontané
<i>Sonchus arvensis</i>	Laiteron des champs	2	régulière	Spontané
<i>Stachys arvensis</i>	Epiaire des champs	2	patchs	Spontané
<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée	1	régulière	Spontané
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire	1	régulière	Spontané
<i>Symphytum officinale</i>	Consoude officinale	2	régulière	Spontané
<i>Taraxacum dens-leonis</i>	Pissenlit dent-de-lion	3	régulière	Spontané
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	1	régulière	Spontané
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	3	patchs	Spontané
<i>Triticum aestivum</i>	Blé tendre	4	régulière	Semé
<i>Urtica urens</i>	Ortie brûlante	3	régulière	Spontané
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	1	régulière	Spontané
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	2	régulière	Spontané



## URBANISME MAÎTRISÉ – RÉSERVES FONCIÈRES – BIODIVERSITÉ

Dossier



En bordure de la Lys, on a découvert une plante rare, le *senecio aquatique*.

tenant à l'EPF, en lien avec la commune, de mettre les moyens ad hoc pour les réaliser et les développer ».

**Nieppe mag** : « Quelles sont les actions que vous avez préconisées »

**G. L.** : « Une action a déjà été évoquée au conseil municipal. Elle est déjà mise en œuvre à l'arrière de la résidence Mendès-France. Sur des parcelles agricoles qui, à terme, s'inscriront dans le projet d'aménagement du quartier du Pont Neuf, l'EPF effectue une gestion écologique des terres. Sur environ 3 ha, on procède au maintien des prairies sans employer des pesticides pour favoriser la faune et la flore, avec comme condition pour l'agriculteur, d'effectuer les foins après la reproduction des oiseaux, soit pas avant juillet.

Juste à côté, l'EPF a laissé à un agriculteur une parcelle de 1,3 ha, à condition de l'ensemencer de fabacées (luzerne) propices au maintien

des pollinisateurs sauvages (bourdons et abeilles par exemple) et papillons ; espèces pour lesquelles le ministère de l'Ecologie rédige actuellement un Plan national d'actions.

Enfin, toujours dans cette même zone, sur une superficie de quelque 2 000 m<sup>2</sup>, la culture de céréales variées (blé, épeautre, avoine) fournies par l'entreprise RAGT à Prêmesques, a été faite par le service « espaces verts » de la commune afin de permettre de nourrir les bruants jaunes et les perdrix. La mise en place de céréales a été accompagnée de semis de coquelicots, bleuets et nielles des blés d'origine régionale. Pour ce projet, nous travaillons avec le Centre régional de phytosociologie de Bailleul qui met en place le Plan régional d'actions messicoles pour développer la réintroduction des plantes des moissons dans les parcelles cultivées ».

**Nieppe mag** : « D'autres projets ? »

**G.L.** : « La ville de Nieppe, et en partenariat avec l'EPF, souhaite compléter les premières opérations de protection des prairies inondables des bords de Lys en y intégrant les espaces acquis au Pont Neuf. Il s'agit d'une zone d'environ 3 ha humide, presque marécageuse comportant des roselières et des cariçaies où a été repéré un tout petit escargot très rare, le fameux *Vertigo de Des Moulin*. A terme, la

gestion de ces espaces devra prendre en compte la présence de cette espèce exceptionnelle inscrite dans l'annexe 2 de la directive européenne « habitats-faune-flore ». Et bonne nouvelle : la ville a obtenu la garantie de la reprise de la propriété et de la gestion de ces espaces par le Conservatoire des espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, ce qui permettra la sanctuarisation, la promotion et la valorisation desdits espaces.

Dans la poursuite de cette première démarche la ville de Nieppe et la Communauté Monts de Flandre – Plaine de la Lys viennent de contractualiser avec l'EPF pour compléter les projets de protection et d'intervention foncière, sur une quinzaine d'hectares, des prairies humides présentes le long de la Lys de part et d'autre de la première opération du Pont Neuf ».



La ville de Nieppe, en partenariat avec l'EPF, promeut la biodiversité. Sur cette zone, à l'arrière de la résidence Mendès-France, il y a une parcelle ensemencée de fabacées (luzerne) et une autre parcelle de céréales variées (épeautre, blé) permettant de nourrir les bruants jaunes et les perdrix.

### Etablissement public foncier

#### L'EPF, c'est...



L'EPF Nord-Pas de Calais, Etablissement Public Foncier, est un opérateur public de l'Etat au service des collectivités territoriales de la région. Recycleur de foncier, il intervient en amont des projets d'aménagement pour aider les collectivités à assurer la maîtrise foncière de leurs projets. Pour obtenir le concours de l'établissement, la collectivité doit répondre à deux conditions :

1. avoir besoin de foncier
2. avoir un projet d'aménagement qui entre dans l'un

des quatre axes d'intervention de l'établissement, à savoir :

- ✓ Développer l'offre foncière pour le logement social et la mixité ;
- ✓ Développer le recyclage foncier pour l'habitat, la mixité et le renouvellement urbain ;
- ✓ Accompagner les grands projets économiques d'intérêt régional voire national ;
- ✓ Contribuer à la gestion économe des fonciers des ressources naturelles (sol, eau, air, biodiversité).

L'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais est un établissement public d'Etat à caractère industriel et commercial. Il est présidé par Myriam Cau et dirigé par Marc Kaszynski.

Plus de renseignements sur [www.epf-npdc.fr](http://www.epf-npdc.fr)

Remerciements à l'ensemble des acteurs pour les informations ou documents transmis et ayant contribué à la rédaction de ce document.

Notamment : Mathieu Boutin (PNR CMO), Jean-Baptiste Lefevre (CPIE Avesnois), Lucile Chastel (CEN NPC), Benoit Gallet (CEN NPC), Mathilde Dussart (FDC NPC), Guillaume Lemoine (EPF), Fabrice Truant (CUD), Céline Fontaine (CPIE Authie), Franck Bedouet (CPIE Authie).

Jocelyne Cambededes (CBN PMP) pour les fiches actions.